

Statistique. Le tableau 18.25 présente une ventilation sommaire des faillites réglées et fournit une comparaison interrégionale des réalisations, des dividendes versés et des frais d'administration pour toutes les faillites réglées dans les années 1980 à 1982.

Déclarations en vertu de la Loi sur la faillite et de la Loi sur les liquidations. Les données de Statistique Canada sur les faillites et les insolvabilités ne portent que sur les faillites commerciales relevant des deux lois susmentionnées. Le tableau 18.22 fournit des comparaisons annuelles des passifs, selon l'estimation des débiteurs, pour ce qui est des provinces et des territoires. Le tableau 18.23 donne le nombre de faillites et d'insolvabilités par branche d'activité et par région économique pour les années 1979-82. De son côté, le tableau 18.24 présente des données sur les faillites personnelles au cours de la même période.

18.4 Assurances

Environ 900 compagnies et sociétés d'assurances exercent leur activité au Canada. On trouvera dans les rapports des Surintendants des Assurances des provinces, des renseignements détaillés sur les genres d'assurances que chaque compagnie ou société peut offrir, ainsi que des données statistiques connexes. La statistique financière des compagnies à charte fédérale et des sociétés de secours mutuels paraît dans le rapport annuel du Surintendant fédéral.

18.4.1 Assurance-vie

Le montant global de l'assurance-vie en cours au Canada atteignait, à la fin de 1982, \$512.5 milliards (\$465.6 milliards en 1981). En 1982, 155 compagnies (deux de moins qu'en 1981) étaient enregistrées auprès du Département fédéral des Assurances et avaient ainsi l'autorisation de vendre de l'assurance-vie (58 canadiennes, 12 britanniques et 85 étrangères). Il y avait également 41 sociétés enregistrées de secours mutuels (16 canadiennes et 25 étrangères).

Le tableau 18.26 donne des chiffres représentant, à l'égard de certaines années depuis 1880, les montants des nouvelles assurances souscrites, et une analyse des montants d'assurance en cours à la fin de l'année. Le tableau 18.27 compare les nouvelles assurances souscrites et les montants totaux des polices en vigueur au cours des années 1979 à 1981.

Le montant net des primes d'assurances souscrites en 1982 totalisait \$3.5 milliards contre \$3.4 milliards en 1981 et \$3.0 milliards en 1980. Le tableau 18.28 présente, à l'échelle provinciale, une analyse du revenu réalisé de 1979 à 1982 uniquement au titre des primes directes souscrites.

Les principales catégories d'actif et de passif des compagnies d'assurance-vie à charte fédérale figurent au tableau 18.29, tandis que les principales sources de revenu et certaines dépenses de ces compagnies sont indiquées au tableau 18.30.

Chiffres moyens des montants d'assurance souscrite. Exclusion faite des personnes n'ayant pas

d'assurance-vie, le montant moyen de la protection de chaque personne assurée s'établissait à quelque \$40,000 le 31 décembre 1982.

Le montant moyen d'assurance souscrite par chaque ménage à la fin de 1982 se chiffrait à \$66,200 environ, soit le triple du chiffre correspondant de 1970.

Achats. Au cours de 1982, les Canadiens ont acheté pour \$93.6 milliards d'assurance-vie, soit \$18.6 milliards de plus qu'en 1981 et au-delà de six fois plus qu'en 1970.

Répartition selon la nationalité de la compagnie. Sur les \$547 milliards d'assurance-vie détenue par les Canadiens à la fin de 1982, 78.5 % étaient souscrits auprès de compagnies constituées au Canada, 15.3 % auprès de compagnies américaines, 5 % auprès de compagnies britanniques et 1.2 % auprès de compagnies constituées dans d'autres régions de l'Europe. Les compagnies à charte fédérale ont fourni 94 % du total de l'assurance-vie en vigueur.

Pour ce qui est des sociétés de secours mutuels enregistrées, les certificats en vigueur au Canada totalisaient \$3.4 milliards à la fin de 1982, contre \$3.2 milliards à la fin de 1981 et \$2.9 milliards à la fin de 1980. Les primes souscrites au Canada se chiffraient à \$70 millions en 1982, dont \$51 millions s'appliquaient à des sociétés canadiennes et \$19 millions à des sociétés étrangères. En 1981, sur les \$62 millions de primes souscrites, \$50 millions s'appliquaient à des sociétés canadiennes et \$12 millions à des sociétés étrangères. Les sociétés canadiennes ont aussi déclaré une somme de \$148 millions en primes souscrites à l'extérieur du Canada en 1981, et \$158 millions en 1982. Les primes souscrites représentaient au total \$54 millions au Canada en 1980 et \$62 millions en 1981. En 1980, \$43 millions ont été souscrits auprès des sociétés canadiennes, et \$11 millions auprès des sociétés étrangères, tandis que \$145 millions en polices souscrites à l'extérieur du Canada étaient déclarés par des sociétés canadiennes. En 1981, les sociétés canadiennes de secours mutuels ont vendu pour \$50 millions de protection, les sociétés étrangères pour \$12 millions; en outre, les sociétés canadiennes ont déclaré pour \$148 millions d'affaires traitées à l'extérieur du Canada.

18.4.2 Assurance biens et risques divers

Le montant des primes directes souscrites au Canada en 1982 totalisait \$9.3 milliards contre \$8.4 milliards en 1981 (tableau 18.32).

A la fin de 1982, il existait au Canada 240 compagnies (98 canadiennes, 22 britanniques et 120 étrangères) autorisées par le Département fédéral des Assurances à offrir de l'assurance biens et risques divers. A la fin de 1981, les chiffres correspondants s'établissaient à 243 compagnies (101 canadiennes, 22 britanniques et 120 étrangères).

Dans le cas des compagnies à charte fédérale, le revenu net réalisé au titre des primes s'est élevé à \$6.1 milliards en 1982 comparativement à \$5.4 milliards en 1981.

Les primes nettes d'assurance biens souscrites au Canada en 1982 s'élevaient à \$2.3 milliards, contre